

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 19 (1868)
Heft: 2

Artikel: De la dorge des mélèzes
Autor: Greyerz, Adophle de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans les années précédentes. Les villes de Sion et de Schwytz se sont entièrement chargées des frais de réception; Sion a même envoyé à la société, dans le courant de l'année, 100 fr. représentant l'excédant des subsides alloués par cette localité. Je propose donc au nom de la commission d'approuver les comptes de l'année passée, en remerciant le comité permanent de son activité et de ses efforts.

Cette proposition est adoptée sans discussion.

(La suite au prochain numéro.)

De la dorge des mélèzes.

Le second cahier des études sur les maladies des arbres et du bois, dues à la plume du Dr. Maurice Willkomm, professeur à Tharand, contient, sous le titre *Les ennemis microscopiques des forêts*, Dresde, 1867, un article sur la *dorge des mélèzes* et les moyens de la combattre.

L'auteur a tiré profit des communications de plusieurs forestiers dans les districts desquels la maladie a sévi avec plus ou moins d'intensité; mais toutes ces communications viennent exclusivement de l'Allemagne, et sauf une seule notice provenant de Carinthie, elles se rapportent toutes à des chaînes de hauteur moyenne, de telle sorte que les peuplements sur lesquels on a des renseignements ne dépassent pas une altitude de 2000 pieds.

Il serait donc bien à désirer que l'on possédât des observations plus complètes; on doit souhaiter en particulier que les forestiers de montagnes qui ont dans leur district des peuplements de mélèze *ne provenant pas de cultures artificielles*, prennent à tâche d'observer et de faire connaître par l'intermédiaire de notre feuille la manière dont se comporte cette essence; ce serait là un moyen d'arriver à démêler les causes de la mortalité qui se manifeste chez les jeunes mélèzes, et que l'on a observée depuis quelques années en Allemagne, particulièrement dans le Hartz, dans le grand-duché de Hesse, dans le Spessart et ailleurs.

Quant aux résultats des recherches et des observations qui ont été faites jusqu'ici sur cette maladie, que Mr. Willkomm regarde comme l'épidémie de ce genre la plus désastreuse qui ait ravagé les forêts de l'Allemagne, on peut les résumer comme suit :

1. La maladie et le dépérissement du mélèze sont causés par le *mycelium* du *Corticium amorphum*, qui s'établit dans l'écorce et joue ainsi le rôle d'un champignon parasite.

2. Les chancres, qui ne sont pas un symptôme obligé de la maladie, mais qui peuvent devenir très-nuisibles aux mélèzes, prennent naissance par suite du développement des *spermogonies* du champignon en question; ils ne se forment que sur les sujets encore verts, sur les cimes, les jeunes rameaux, et amènent la maladie et la mort des parties qui les surmontent.

3. Les *sporophores* ou les fruits du champignon se développent sur les parties de l'arbre déjà malades ou même complètement mortes plus souvent que sur celles qui sont encore parfaitement saines; en seconde ligne c'est dans l'intérieur et autour des chancres qu'ils se forment de préférence.

4. Les spores du champignon ont la faculté de germer dans une atmosphère humide sur les rameaux verts des mélèzes encore sains, et leurs germes s'implantent dans l'écorce.

5. Ce sont les sujets âgés de 15 à 40 ans qui sont le plus exposés à cette maladie.

6. L'humidité de l'air, telle qu'on la rencontre dans les vallées et les combes, sur les sols humides, dans le voisinage des eaux stagnantes, sur les pentes tournées du côté du nord, du nord-est et du nord-ouest, favorise le développement et la propagation du champignon.

On se demande maintenant si les peuplements de mélèzes des Alpes, qui sont toujours très-clairsemés et dont la prospérité dépend toujours plus ou moins de cette atmosphère des hauteurs, constamment chargée de vapeurs aqueuses, qui semble être spécialement nécessaire à cette essence, on se demande, dis-je, si ces peuplements ont été atteints par la maladie, ou s'ils en ont été préservés grâce au genre de station qu'ils affectionnent.

Depuis mon entrée en fonctions comme forestier de l'Oberland bernois, époque qui correspond à peu près avec le moment où la maladie a pour la première fois été signalée, je n'ai jamais constaté sur les mélèzes aucun dommage de ce genre, bien que j'aie souvent affaire à cette essence. Je n'ai pas non plus remarqué, comme on l'a fait en Allemagne, une chute prématurée des aiguilles ou un accroissement moins vigoureux pendant les étés froids et pluvieux. Au reste ce n'est que lorsque les forestiers

des contrées montagneuses de la Suisse se seront prononcés sur la question, qu'il sera possible de démêler les causes de cette maladie et d'indiquer son point de départ et la marche qu'elle a suivie.

M. Willkomm prie les forestiers qui seraient en mesure de lui fournir des renseignements de le faire en répondant aux questions suivantes :

1. En quelle année (c'est ce qu'on peut trouver en examinant l'accroissement des sujets malades et de ceux qui ont péri par la maladie) et en quelle partie du district en question la maladie a-t-elle fait sa première apparition ?

2. Dans quelle direction et de quelle manière s'est-elle propagée ?

3. Quels sont les vents dominants dans la contrée ?

4. Quelle influence le climat, le sol, l'altitude, l'exposition, l'état du couvert, le mode de cultures et l'âge du peuplement paraissent-ils exercer sur la marche et l'intensité de la maladie ?

Il n'est pas impossible que d'autres journaux forestiers contiennent des renseignements plus complets sur cette maladie qui paraît être nouvelle, car j'avoue que n'ai eu ni le temps ni l'occasion de prendre connaissance de toute la littérature forestière qui pourrait y avoir trait. Mais cette question m'a paru devoir exciter un intérêt d'autant plus grand que l'on pourrait, en prouvant que la maladie n'est pas sans relation avec la nature de la station, mettre enfin un terme à cette malheureuse manie qui pousse les forestiers à planter partout le mélèze, même là où il ne convient pas.

Interlaken, le 6 janvier 1868.

Adolphe de Greyerz, inspecteur forestier.

De la régénération naturelle des forêts.

Réponse à un article du Forestier pratique, numéro de décembre 1867.

«La régénération naturelle des forêts est le mode de culture qui assure le rendement le plus élevé.» Voilà ce que nous disions dans un article publié dans le Forestier pratique, année 1867. La rédaction de ce journal n'étant pas du même avis, nous a